



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 111069

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la restauration du patrimoine historique de la casbah d'Alger, en Algérie. En effet, bien qu'étant situé à l'étranger et dans un pays souverain, l'histoire de ce bien est empreinte de notre passé colonial et partie intégrante de notre histoire. La Casbah d'Alger a d'ailleurs été récemment classée au registre du patrimoine mondial de l'humanité, La France ne peut pas s'en désintéresser car nous partageons avec l'Algérie le même idéal de préservation du patrimoine architectural du pourtour méditerranéen. Dès lors, les ministres de la culture respectifs des deux pays pourraient se rapprocher pour examiner les moyens d'une vaste action de coopération pour la réhabilitation de ce bien. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il compte donner suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111069

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12316